LES ESSARTS-LE-ROI

MAGAZINE // N°9 JUIN 2016

p.12

DOSSIER
INFOS TRAVAUX

P.5 Actualités
La collecte des déchets

P.6 CCAS
Paniers solidaires : c'est nouveau !

P.18 Jeunes
Conseil Municipal des Enfants

www.essarts-le-roi.org

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 01 30 46 48 84

- **Horaires d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 30. Jeudi : 8 h 30 à 11 h 45. Samedi : 9 h à 12 h.
- **Secrétariat du maire** 01 30 46 48 93
- **Service urbanisme** urbanisme@essarts-le-roi.org
- **Centre Technique Municipal :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h. Rue de l'Yvette - 01 30 46 48 89 *N° d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture de la Mairie) : 06 07 02 32 50*

SERVICE RÉGLEMENTATION DE LA MAIRIE : 01 30 88 60 25
reglementation-securite@essarts-le-roi.org

ACCUEIL DE LOISIRS : 01 30 41 61 79

BIBLIOTHÈQUE : 01 30 46 48 88

POMPIERS : 18
SAMU URGENCES MÉDICALES : 15

POLICE : Gendarmerie 17
URGENCES (avec portable) **:** 112
PHARMACIES DE GARDE :
www.essarts-le-roi.org/Économie et santé
ACCUEIL SANS ABRI : 115

CAF : 40 rue Sadi Carnot - Rambouillet - Tél. : 0 810 25 78 10
Adresse postale : 1 rue de la Fontaine 78201 Mantes la Jolie Cedex
CPAM :
Bureau d'accueil : 92 rue d'Angivillier 78120 Rambouillet - Tél. : 3646
Adresse postale pour les envois :
CPAM DES YVELINES :
78085 Yvelines Cedex 09
SICTOM : Enlèvement encombrants 0 800 49 50 61
Demande de bacs - 0 800 49 50 61

PERMANENCES À LA VILLA ROMAINE
1 rue de l'Atrium

- **Emploi** 01 30 41 58 87
- **Protection maternelle et infantile :** Rambouillet - Béatrice Rivière (sans rendez-vous 01 30 41 67 20)
- **Assistantes sociales :** mercredi Mesdames Roblin et Pierre (sur rendez-vous 01 34 83 69 00)
- **Permanence juridique :** un samedi par mois. Rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 46 49 51
- **Médiation familiale avec l'association Alternative :** Permanences 1 samedi et 1 lundi par mois - Rendez-vous au : 01 30 74 49 34 ou 06 70 91 01 74

L'ÉDITORIAL DU MAIRE P.3

ACTUALITÉS P.4

> Qui peut encore croire que marcher dans une crotte de chien porte bonheur ?
> Le bruit, si nous en parlions ?
> Vous vous absentez ?
> Sens interdit : rue de la Bourbonnerie
> La collecte des déchets
> Paniers solidaires : c'est nouveau !
> 7 jours sans ma voiture
> Plan canicule

VIE ÉCONOMIQUE P.7

> La Fée des Fleurs
> Les Fleurs de Ahvan

RETOUR EN IMAGES P.8

INFOS TRAVAUX P.12

UNE JOURNÉE CHEZ P.17

> La bibliothèque des Essarts-le-Roi

JEUNES P.18

> Conseil Municipal des Enfants

SPORT P.19

> Un forum pour se connaître et se faire connaître
> Toutes à Strasbourg cyclisme au féminin
> Troisième vide sports pour le bonheur de tous

CULTURE P.21

> L' Association des commerçants : une association dynamique.
> Fête de la musique
> Fête nationale du 14 juillet

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE P.22

> Conseils de jardinage pour l'été 2016

INFORMATIONS UTILES P.23

> État civil
> Tribune libre

AGENDA / ÉVÉNEMENTS P.24

> Expo de photos de l'atelier photo des Étangs
> Fête Nationale
> Forum des associations
> Vide-sport
> Fête inter-paroissiale
> Rassemblement de véhicules anciens
> Les rendez-vous du PNR

Nota bene : le prochain magazine paraîtra début octobre 2016. Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement **avant le 1er septembre 2016**, par mail **communication@essarts-le-roi.org**

Par arrêté interministériel du 15 juin 2016 publié au Journal Officiel de la République du 16 juin 2016, la commune des Essarts-le-Roi a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

L'éditorial **du Maire**

Mes chers concitoyens,

L'Ile-de-France a été durement touchée par les **pluies exceptionnelles** des 30 et 31 mai, qui ne nous ont pas épargnées.

Beaucoup d'entre vous ont dû en subir les conséquences, du fait des nombreuses perturbations engendrées, et malheureusement pour certains par des inondations de vos caves, garages et parfois habitations.

Les sapeurs-pompiers et les services de la ville ont été mobilisés, et je les en remercie vivement.

Le Directeur des Services, les responsables des services techniques et du service réglementation, mes adjoints et moi-même avons essayé de répondre au mieux à vos différents messages, parfois de détresse, en orientant les actions et en attribuant les priorités d'interventions lorsque cela était nécessaire. Nous nous sommes également déplacés sur les lieux pour évaluer ces priorités.

Je remercie également tous ceux d'entre vous qui n'ont pas hésité à nous apporter leur concours et nous envoyer des messages d'information fort utiles sur l'évolution de la situation en différents points de la commune. Nous n'avons heureusement à déplorer que des dégâts matériels, sans aucune évacuation, même si, pour certains d'entre vous les conséquences peuvent être très pénalisantes. Nous programmerons un certain nombre d'interventions sur les réseaux et rigoles qui ont été les plus affectés par les inondations.

En juin, le temps des examens et des concours va s'achever pour les étudiants, les futurs bacheliers sont sur la sellette, beaucoup d'entre vous vont bientôt se préparer à un temps estival de repos mérité.

Avec les beaux jours espérés, revient également la saison du **fleurissement** que nous a préparé avec beaucoup de goût et d'attention l'équipe municipale chargée des espaces verts, afin d'embellir notre commune pour le plus grand plaisir de tous, habitants et visiteurs de l'été. Ceux qui ne partiront pas cet été pourront profiter de ce cadre de vie, en même temps que des activités diverses à la piscine intercommunale ou dans nos nombreuses associations locales.

J'ai eu le plaisir d'accompagner nos 8 jeunes conseillers du **Conseil municipal des enfants** au Sénat, avec les personnels communaux et les élus qui les accompagnent dans leur mandat, pour une visite remarquable : ils ont pu découvrir le Palais du Luxembourg et revivre ainsi l'époque de Marie de Médicis et de Louis XIII, pendant la régence ; ils ont également pu assister à une séance de débat législatif dans l'hémicycle ; et enfin, ils ont été les hôtes privilégiés du Président du Sénat, Gérard Larcher, qui pendant une heure, leur a expliqué le rôle et le fonctionnement du Sénat, a répondu à leurs questions, et leur a fait découvrir en toute simplicité le bureau dans lequel il travaille et reçoit les chefs d'État en visite officielle.

Pendant ce temps, après avoir défini l'architecture et l'organisation générale du futur **restaurant scolaire de la Romanie**, les services de la ville et les élus se préparent à la phase d'étude et de sélection des offres des différents corps de métiers qui vont intervenir pour la réalisation et l'aménagement de ce nouvel équipement. La préparation et le lancement du chantier devraient démarrer à la rentrée de septembre, pour une année de travaux.

Enfin, pour que la saison estivale soit agréable pour tous, je ne peux m'empêcher d'inciter chacun à respecter les règles du **bien vivre ensemble**, qui sont essentielles à la qualité de vie dans notre commune : pas de bruit en dehors des heures autorisées pour la tranquillité de tous, respect des jours de ramassage des ordures ménagères et des déchets verts pour la propreté, civisme et courtoisie au volant, et respect des règles de stationnement, pour un partage harmonieux et paisible de notre espace public.

Je vous souhaite un très bon été !

Raymond Pommet

Bulletin des Essarts-le-Roi - N°9 - Juin 2016

Directeur de la publication : Raymond Pommet
Chargée de l'information : Marie-Françoise Benteyn
Crédits Photos : Istockphoto, service communication, associations, écoles
Rédaction : Chrystel Delin
Conception graphique : Agence Goodby*
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : à la date de parution

PEFC 10-31-1240

Suivez-nous sur Facebook.

Dates des prochains conseils municipaux :
Sous réserve de modification
- Jeudi 30 juin
- Jeudi 25 août
- Jeudi 29 septembre
- Jeudi 17 novembre

à 20h45, en salle des Mariages

Information

Qui peut encore croire que marcher dans **une crotte de chien** porte bonheur ?

Petit aperçu d'un fléau qui tend à se répandre aux Essarts-le-Roi.

- **Au Royaume-Uni :** un journaliste du célèbre quotidien anglais « The Guardian », venu à Montpellier, a été extrêmement choqué par le nombre d'excréments qui jonchaient les rues. Croisons les doigts pour que ce dernier ne s'arrête pas dans notre ville. Nous ferions alors la « Une » des tabloïds anglais !
- **En Espagne,** la mairie de Brunete a recruté 20 volontaires pour surveiller les propriétaires des chiens ne ramassant pas les déjections de leurs animaux. Après les avoir repérés, les volontaires entament la conversation avec les propriétaires, se renseignent sur la race de leur animal et son nom... Ces indices permettent de retrouver l'adresse du propriétaire, puis ils dressent une amende assortie d'un petit cadeau surprise... l'objet trouvé : un paquet de crottes laissé dans la rue par les maîtres indélicats que les volontaires se chargent de leur remettre en main propre.
- **En France,** le Maire de Retournac a organisé un concours de la plus belle crotte en incitant les habitants à prendre les récalcitrants en flagrant délit d'incivilité « Clic clac » la photo est exposée en mairie.

Faut-il arriver à ces extrêmes pour que la propreté canine devienne un acte citoyen aux Essarts-le-Roi ? La réponse ne peut être qu'individuelle car chaque maître est responsable de son animal !

Information

Le bruit, si nous en parlions ?

L'été approche, les soirées s'allongent, apéro et barbecue s'invitent.

Quelques petits rappels :

Les nuisances, diurnes et nocturnes (entre 22h et 7h), s'appliquent pour les bruits troublant la tranquillité. « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » : une maxime française qui donne à réfléchir.

Quand puis-je tondre ma pelouse, tailler mes haies ?
Du lundi au samedi 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h. (Arrêté municipal du 29 mai 2008).

Sont concernés :

- les fêtes (entretenez de bonnes relations de voisinage en prévenant vos voisins !)
- les travaux (habitation et entretien de véhicule)
- les jeux et comportements bruyants (les parents sont responsables de leurs enfants…)
- les cris d'animaux (aboiements de chiens, chants de coqs…)
- les appareils de diffusion de musique
- les pétards et pièces d'artifice
- certains équipements fixes : ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur…

Ces nuisances sont sanctionnées d'une amende de 90 € (art. R. 623-2 du Code pénal).

Vous vous absentez ?

Quelles que soient vos dates de départ, pensez à signaler vos absences. Des rondes de surveillance seront effectuées gratuitement dans le cadre de l'Opération Tranquillité Absences.

Pour bénéficier de ce service :

- appeler le commissariat de police de Rambouillet au **01 30 46 27 54**
- ou remplissez la fiche d'inscription sur le site de la ville **www.essarts-le-roi.org**, puis renvoyez-la par mail à **reglementation-securite@essarts-le-roi.org**

Conseils :

- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence. Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordante est révélatrice d'une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- N'annoncez pas vos dates de départ sur les réseaux sociaux.

Sens interdit : Rue de la Bourbonnerie

Mais ils sont fous ces Essartois de prendre le sens interdit de la Bourbonnerie !!!

Certes, les habitudes ont la dent dure… mais les risques d'accident et la contravention sont au rendez-vous !

Information

La collecte des déchets

RAPPEL : mettez vos bacs, à partir de 19h, la veille de la collecte.

Un règlement de collecte des déchets a été adopté lors du conseil municipal du 12 mai 2016.

Le Sictom (syndicat mixte de collecte des déchets) pourra dorénavant demander la verbalisation pour des abus ou des gênes concernant les bacs à ordures.

Exemples de verbalisations :

- Jeter ou abandonner des ordures dans la rue est désormais passible d'une amende de 68 €,
- Sortir sa poubelle en dehors des horaires et des jours prévus peut vous coûter 35 €.
- Quant au conteneur ou bac à ordures ménagères qui reste en permanence dans la rue, l'amende peut aller jusqu'à 750 €.

Extrait du magazine Poubellelavie

Faites le tri

« Ce matin, nous avons trouvé un casque de moto et un parapluie. »

Au quotidien, les erreurs les plus fréquentes sur la chaîne restent encore les films plastiques, les sacs fermés au contenu invisible et les pots de fleurs. Les erreurs de tri sont réacheminées vers l'Unité de Valorisation Énergétique qui génèrent des coûts de traitement supplémentaires.

Un doute : mettez toujours dans le bac des ordures ménagères (bac vert) ; afin d'éviter les erreurs de tri.

Dans quelle poubelle ?

- **Les couches bébés usagées et les excréments d'animaux ?**
  dans le bac à ordures ménagères (bac vert).
- **Les sacs plastiques et les barquettes ?**
  dans le bac à ordures ménagères (bac vert).
- **Les piles ?**
  un contenant se trouve dans le sas de la Mairie ou à l'hypermarché du centre-ville.

Le dépôt d'ordures ou de déchets de quelque nature que ce soit est interdit sur l'ensemble de la commune.

RAPPEL :
Ordures ménagères, emballages, journaux-magazines, verres, déchets végétaux, objets encombrants, D3E (déchets électroniques) sont collectés par le Sictom de Rambouillet.

Un doute ?
www.sictomregionrambouillet.com ou tél : **01 34 83 12 07**

Déchets verts

Calendrier de collecte

Les déchets verts doivent être sortis au moment du ramassage :
- **les lundis (Les Essarts-le-Roi 1)**
- **les mardis (Les Essarts-le-Roi 2)**

À noter

Pendant la période estivale, la collecte des déchets sera ralentie, conformez-vous au calendrier de collecte, à savoir :

- **Les Essarts-le-Roi 1 :** 4 juillet, 18 juillet, 1er août, 15 août et 29 août
- **Les Essarts-le-Roi 2 :** 5 juillet, 19 juillet, le 2 août, 16 août et 30 août

N° Vert 0 800 49 50 61

Déchetterie

Rue des Vaux-de-Cernay - 78610 AUFFARGIS
Tél. : 01 34 84 87 69
www.sitreva.fr

Horaires d'accès :

Fermée le lundi, le mercredi, le dimanche et les jours fériés.

- Mardi : 9h/12h45 - 14h/17h45
- Jeudi : 9h/12h45 - 14h/17h45
- Vendredi : 9h/12h45 - 14h/17h45
- Samedi : 9h/12h45 - 14h/17h45

Comment obtenir la carte d'accès :

Présenter à l'agent d'accueil une pièce d'identité, vous lui remettez une photocopie de justificatif de domicile et une enveloppe format 22*11, libellée à votre adresse et timbrée. Votre carte vous sera envoyée dans un délai d'une à deux semaine.

Brûlage des déchets :

Le brûlage des déchets verts de jardins et parcs, est interdit toute l'année sur la commune, conformément à l'arrêté préfectoral du 8/07/2011.

Cette disposition s'applique aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises chargées de viabiliser ou construire des terrains.

Société

Paniers solidaires : c'est nouveau !

Martine découvre son panier.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), après avoir sélectionné des familles, leur propose des paniers composés de légumes, de fruits, de conserves et de lait.

25 familles (contactées) ont déjà récupéré leurs paniers à des prix très attractifs (6 € / 6 kg).

Martine a découvert son panier et nous a livré la recette de sa prochaine soupe (aux 20 légumes), accompagnée d'une boîte de sardines « très bonne pour la santé » !

Mme Claude Laneyrie, adjoint au Maire en charge du social et M. François Bouktouche, directeur du CCAS, se disent ravis du succès remporté par cette opération.

Les paniers sont fournis par l'association Revivre. Cette dernière permet d'assurer un rôle d'aide aux exclus du travail par l'insertion en leur proposant des postes de chauffeurs livreurs, préparateurs de commandes ou magasiniers.

Plan canicule

Depuis l'été 2003, à partir du 1er juin et jusqu'au 31 août, un plan national de prévention canicule est activé chaque année, pour les personnes âgées (les plus isolées et fragiles), les personnes à mobilité réduite, particulièrement exposées en cas de hausse durable des températures.

Le CCAS propose aux personnes les plus vulnérables de s'inscrire sur un registre nominatif et confidentiel.

Ce document, qui contient les coordonnées de la personne, de son entourage à prévenir ou encore de son médecin traitant, permet au CCAS de contacter ces personnes afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien. En cas de non réponse, l'entourage est alors prévenu, tout comme les éventuels professionnels intervenant au domicile de ces personnes.

Ce registre s'adresse :

- Aux personnes âgées de 65 ans et +
- Aux personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail
- Aux personnes handicapées

Renseignements :

CCAS : Tél : 01 30 46 49 50

Une plateforme téléphonique « Canicule info service » est ouverte du lundi au samedi, de 8h à 20h au 0800 06 66 66.

7 jours sans ma voiture

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse organise pour la deuxième année l'opération « Je teste 7 jours sans voiture » du 17 au 25 septembre.

Vous êtes un habitant du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ? Vous vous déplacez tous les jours en voiture pour aller sur votre lieu de travail, emmener vos enfants à l'école ou aller faire vos courses…?

Nous vous proposons de laisser votre voiture au garage pendant une semaine pour tester d'autres moyens de transport lors de vos déplacements : le covoiturage, le vélo à assistance électrique, le bus, le RER, le train ou encore la marche, vous avez le choix !

Le Parc naturel mettra à votre disposition :

- **Des vélos à assistance électrique** de nos partenaires Colibree et Néovelec (dans la limite des stocks disponibles).
- **Des propositions d'itinéraires à vélo ou à pied** selon vos trajets.
- **Différentes options de covoiturage « spontané »** comme l'application d'auto-stop connecté (Oui Hop : www.ouihop.com ou Rézo Pouce, 1er réseau d'auto-stop organisé : http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/deplacement/auto-stop
- **Un accompagnement personnalisé** en mobilité de qualité assuré par l'association Wimoov.
- **Des titres de transport en commun** (selon les besoins) etc.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site Internet : http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/new-life-starts-here/deplacements/7-jours-sans-voiture

La Fée des Fleurs

Quel joli nom pour ce magasin qui associe tableaux et fleurs.

Le lapin Lila (tient donc !) se fond dans le décor et entretient cette ambiance champêtre. Relooké avec goût, ce magasin, situé en face de la Mairie, met en scène les objets et les fleurs. Nadège apprécie les artistes locaux et prête volontiers ses murs pour exposer leurs oeuvres. Des lampes artisanales ressemblent à s'y méprendre à des fleurs ! *« C'est l'esprit du Parc Naturel »* nous dit Nadège.

Elle cultive la différence en proposant des variétés de fleurs rares comme des orchidées, des euphorbia, des muscari, des artichauts, ou des pensées coupées. Vous succomberez aux fleurs traditionnelles et compositions florales et serez charmé par l'odeur des roses anciennes, des pois de senteurs et des violettes.

Son point d'honneur : se fournir en produits « made in France » : tulipes de Bretagne, renoncules du sud de la France, alstromemria du sud de la France, **« voire made in Yvelines »**, plantes de Dourdan. Le circuit court, elle adore ! *« C'est un moyen de tisser des liens avec les acteurs locaux »* précise-t-elle.

Nadège fournit en fleurs des hôtels et des restaurants et a participé au projet du centre de loisirs pour la conception d'un épouvantail. Cette belle aventure a conforté son envie de s'investir dans le tissu local. Des projets, elle n'en est pas dépourvue et un lui tient particulièrement à cœur !

À suivre. Mais chut !

LA FÉE DES FLEURS
21 rue du 11-Novembre-1918
Tél. : 01 34 83 93 15

Horaires d'ouverture
Du mardi au samedi :
9h30/12h30 - 15h/19h30
Dimanche et jours fériés : 10h/13h

Les Fleurs de Ahvan

« On ne force pas une curiosité, on l'éveille ».
(Daniel Pennac ;
Comme un roman - 1992))

Telle pourrait être la maxime de Catherine, car elle exerce son métier-passion au-delà des murs de son magasin en accompagnant des jeunes en apprentissage, en concevant des décors de théâtre, en se formant auprès d'artistes de renom.

Des perruches vous accueillent avec leurs joyeux gazouillements. **Le ton est donné, vous entrez dans un lieu luxuriant et très vivant.**

« Je me suis installée en 2009 avec une bonne dose d'inconscience, mais passionnée. Je suis ravie d'exercer ce métier car je sens que les gens repartent heureux avec nos créations ». dit-elle en souriant.

« Delphine mon assistante et moi, nous nous complétons parfaitement. Nous avons deux manières différentes de travailler, je ne fais jamais le même bouquet, c'est du sur-mesure, tandis que Delphine est plus constante, elle équilibre notre équipe en me ramenant sur terre », ajoute-t-elle.

Pour Catherine, le Commerce Équitable est une évidence, d'une part parce que cela contribue, même modestement, à faire bouger les choses et d'autre part pour la qualité du label.

Tableaux végétaux, objets de décoration sont aussi en vente, parfois les peintres et autres artistes s'invitent à loisir entre roses et jardin...

L'originalité alliée à la qualité des fleurs, sans oublier joie et convivialité, sont la marque de fabrique des fleurs de Ahvan !

LES FLEURS DE AHVAN
43-45 avenue de la Gare
Tél. : 01 30 88 95 90

Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi :
7h30/13h - 15h30/19h30
Samedi : 8h/13h - 15h30/19h15
Dimanche : 8h/12h30

Bouge ta planète

12 MARS

Pour la **28e année** (un record !), l'équipe locale des Essarts-le-Roi invitait les jeunes du catéchisme et de l'aumônerie à faire « Bouger leur Planète ».

Sur le thème **« La République Démocratique du Congo »**, Simon Blanchard, de l'équipe du Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement dans le Monde de Rambouillet, a témoigné de sa vie alors qu'il était coopérant dans ce pays.

Ils se sont ensuite initiés à **la pratique du djembé,** en peu de temps certains étaient à l'aise et ont formé un petit groupe de percussion. Des vidéos originales leur ont fait découvrir des aspects méconnus de l'Afrique.

Divers objets de la vie quotidienne leur ont été présentés.

Après le goûter, un jeu leur a permis de tester leur habileté à porter des charges sur la tête comme en Afrique. Ils ont ensuite dessiné des masques africains.

L'après-midi s'est terminé par le traditionnel loto.

Les événements se sont succédé ces derniers mois au club de tennis

13 MARS

Le traditionnel tournoi de l'open d'hiver s'est déroulé aux mois de février et mars, avec la victoire le dimanche 13 mars de deux Essartois, dans les catégories hommes et femmes.

Dans le tableau masculin, le capitaine de notre équipe 1, **Cyril Conty** *(à gauche sur la photo)* classé 1/6, s'est imposé en finale contre **Justin le Clainche**, classé 1/6 également, du club de Chartres.

Chez les femmes, l'Essartoise **Pauline Maklenkov** *(au centre sur la photo)* classée 2/6, s'est imposée en finale contre Diana Budnik, classée 2/6 également.

Une semaine plus tard avait lieu « notre » journée du tennis au féminin. Dès 10h et durant toute la matinée, une vingtaine de femmes réunies sous la houlette de **Kamal BARBI**, enseignant, ont partagé coups droits, revers, points gagnants et fous rires.

Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine le dimanche 19 mars 2017, et bien avant pour de nouveaux événements au sein du club !

Sidaction

1ER AVR

Les spectateurs ont découvert ou redécouvert Les Chilis Con Panés (de l'Espace Jeunes) à l'occasion du Sidaction 2016. Leur prestation a permis de collecter 479,10 € pour cette belle cause. A l'année prochaine où nous espérons vous voir encore plus nombreux

Les Essarts-le-Roi ont accueilli le 9e Festival de Printemps de l'Aidema

DU **10** AU **16 AVR**

Autour des concerts d'élèves, tous d'excellente qualité, trois temps forts ont rythmé la semaine :

- la rencontre d'orchestres, qui a permis à l'Orchestre Sans Nom de recevoir l'harmonie La Saint-Cyrienne et l'ensemble Full Bazar Small Band pour plus de 2h de musiques de films, de classique, de funk et de jazz, avec un morceau final à 70 musiciens,
- le traditionnel Concert des Ensembles, avec l'Aidema Jazz Band, l'ensemble tango Préparense, les ensembles de guitares et de vents...,
- une rencontre de musiques actuelles à l'initiative de l'Atelier Pop qui recevait The Burpies et l'atelier de musiques actuelles de Bois-Colombes.

Le public était au rendez-vous, et nous espérons pouvoir vous proposer notre 10e édition l'année prochaine entre deux passages aux urnes !

Toutes les photos sont à retrouver sur www.aidema.net !

Voyage à Salem pour les Essartois

17 AU **23 AVR**

Notre groupe composé de 23 adultes et 6 jeunes arrive à la Essarter Platz de Salem le dimanche 17 avril.

Lundi, M. Härle, le Maire, nous présente la commune et ses projets.

L'après-midi, nous visitons la Birnau, église de style rococo, au bord du lac de Constance et apprécions les pâtisseries allemandes (au « Kaffe Kuchen »).

Mardi, nous partons tôt en bus pour une excursion en forêt noire avec un premier arrêt à la source du Danube (Donaueschingen). Puis nous visitons la brasserie Rothaus à Grafenhausen, suivie d'une maison traditionnelle, la maison Hüsli.

Puis nous découvrons le Dôme de Saint Blaise avec son intérieur aux murs blancs et aux proportions grandioses et terminons la journée par les chutes du Rhin à Schaffhause.

Mercredi étant libre, beaucoup d'entre nous sont allés visiter Constance si belle sous le soleil. Le soir, Allemands et Français se retrouvent au collège pour une soirée autour d'un repas où tous ont chanté et dansé.

Jeudi, nous nous rendons près de Messkirch sur le chantier de Campus Galli. Des artisans construisent une abbaye avec les moyens du 9e siècle. Puis nous visitons le château de Messkirch et l'église baroque de Scheer.

Vendredi, c'est le château fort de Meersburg qui nous accueille. Ensuite, nous apprécions une exposition sur l'accueil des migrants dans la région du lac de Constance, avant le déjeuner en terrasse au restaurant Gutsschänke. L'après-midi, nous avons dégusté les vins des Meersburg et clôturé cette belle journée par la visite de la chapelle baroque de Känzale (lycée Droste-Hüslhof).

La majorité du groupe se retrouvera le soir au concert à Neufrach (au bénéfice d'une école en Inde).

Samedi matin, nous quittons nos amis après une semaine remplie de découvertes mais aussi et surtout d'amitié !

Rendez-vous aux Essarts-le-Roi, l'année prochaine !

Atelier Photo

2 & **3 AVR**

« L'esprit d'un lieu » *(Montfort l'Amaury d'une part, un lieu personnel d'autre part)* : tel était le thème double de l'exposition annuelle de l'Atelier Photo des Étangs.

Deux cents visiteurs, dont M. le Maire, Mmes Ciry *(adjointe à l'animation culturelle et associative)* et Benteyn *(adjointe à la communication)*, ont pu apprécier le travail des photographes du club.

CCAS

16 AVR

Une trentaine d'exposants réunie au parc de la Brunetterie (Orgeval) ont proposé à la vente des plantes, des arbustes, des fleurs et du matériel de jardin*.

Nos séniors accompagnés par Annette du CCAS ont profité de cette journée

Ils ont pu déambuler entre les stands plus beaux les uns que les autres et partager une visite très agréable.

**L'intégralité des bénéfices de ces deux journées a été reversée à l'hôpital Robert-Debré pour l'achat d'un robot chirurgical pédiatrique.*

18 & 19 AVR

CCAS suite

Toujours dans le cadre des animations proposées par le CCAS, neuf Essartois ont participé à deux émissions d'enregistrement de « Folie passagère » présentées par Frederick Lopez et tournées dans les studios Post Prod au Perray-en-Yvelines.

Très bien accueillis par l'équipe du tournage, ils ont apprécié leurs échanges avec les invités : Franz-Olivier Giesbert, Joye Jonathan, Catherine Ceylac et Tchéky Karyo.

24 AVR

Cérémonie patriotique

En ce dimanche 24 avril, M. Pommet, Maire des Essarts-le-Roi, Apolline, jeune conseillère municipale et M.Frey (fils de Lucien Frey, ancien déporté) ont déposé des gerbes, après la lecture d'un hommage aux victimes et héros de la déportation.

8 MAI

Cérémonie patriotique

M. Raymond Pommet, Maire des Essarts-le-Roi, des jeunes conseillers municipaux, M. Gaël Barbotin, Conseiller Régional Île-de-France, Mme Christine Boutin et M. Georges Benizé, Conseillers Départementaux du Canton de Rambouillet, M. Marc Robert, Maire de Rambouillet, le président de l'association des anciens combattants « la Fraternelle », le président de l'association Club PARER, et les enfants des écoles ont célébré la 71e commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

À la suite de la cérémonie, une aubade et un vin d'honneur ont été offerts aux participants, suivis d'un repas pour les anciens combattants.

12 MAI

CCAS encore

Huit séniors ont profité d'une sortie organisée par le CCAS à la serre aux papillons. Ils ont observé le fascinant ballet des plus beaux papillons du monde dans une immense volière au sein d'une jungle équatoriale luxuriante.

Certains ont fait de belles photos et d'autres ont eu la chance de sentir un papillon se poser sur eux.

15 MAI

Vide-jardin

Comme chaque année, l'AJY a organisé son vide-jardin dans la cour de la mairie. C'est un moment privilégié entre passionnés de jardinage et néophytes. La grande majorité des visiteurs sont repartis chargés de plants de légumes et autres herbes aromatiques. Un stand exposait le travail des élèves d'une classe de CE2. Un moment de convivialité qui sera reconduit l'année prochaine

CCAS toujours

19 MAI

Le CCAS a organisé une journée vendômoise pour 58 personnes qui ont visité la cave coopérative de Villiers-sur-Loir.

Depuis plusieurs siècles les côteaux qui bordent le Loir produisent des vins appréciés des plus grands : Henry IV, le Maréchal de Rochambeau, Ronsard…

Après une dégustation, chacun est reparti avec une bouteille de **« Gris montagne blanche »** offerte par la cave coopérative.

Un déjeuner leur a été servi dans l'orangerie du Château de la Mézière, construit sur une ville gallo-romaine ayant appartenu à la famille De Taillevis (Raphaël De Taillevis était médecin et ami du roi de Navarre). Le poète Ronsard y trouva l'inspiration pour un poème dédié au mariage du roi de Navarre et Jeanne d'Albret. La chapelle du château date de 1555.

L'après-midi, une conférencière les a accueillis au Manoir de la Possonière à Couture-sur-Loir, maison natale de Pierre de Ronsard, le « Prince des Poètes » chef de la Pléiade. Il y naquit le 11 septembre 1524 et y vécut une partie de son enfance. La nature environnante fut sa première source d'inspiration et nombre de ses poèmes chantent le Vendômois.

Pour terminer cette journée, nos seniors ont découvert la verrerie d'art à Poncé-sur-le-Loir dans la Sarthe, fondée en 1982 par Gérard Torcheux, souffleur de verre qui n'a de cesse de parcourir le monde avec ses œuvres classiques et originales.

Rencontre avec un écrivain

21 MAI

Philippe Annocque était à la bibliothèque, avec Pascal Arnaud, son éditeur des éditions Quidam, pour présenter son parcours d'auteur et son dernier roman Pas Liev.

Il nous a fait partager sa passion d'écrire, raconté « l'histoire » de ses romans et répondu aux questions du public. La rencontre s'est terminée par une séance de dédicaces et un vin d'honneur.

Choupette & Marinette

21 MAI

450 enfants sont venus des 8 écoles et des 6 communes pour une course à pied et en trottinette. Ambiance et réussite de cette matinée étaient au rendez-vous.

Une victoire pour les Essarts-le-Roi et pour ses écoles !

L'Essart Club Archerie a 30 ans

Une trentaine d'adhérents ont débuté les festivités à 14h par des jeux avec et sans tir à l'arc. À 16h30, le public invité à cet anniversaire, a pu venir librement s'amuser et s'initier à cet art ludique et sportif.

Un grand nombre d'Essartois ont répondu à notre appel et ont profité agréablement des activités qui leur ont été offertes. Il n'y a pas de jeux sans récompenses, M. Philippe Deschamps, adjoint à la mairie des Essarts-le-Roi et responsable des animations sportives, ayant lui-même participé à une séance d'initiation avec le public, nous a fait l'honneur de participer à la distribution des prix.

Les jeux clos laissent alors la place aux festivités du soir. Beaucoup de convivialité autour d'une sangria et d'une paëlla. De cette journée, il nous restera le souvenir d'un anniversaire bien fêté entre amis archers sous un soleil radieux.

Nous devons cette réussite à nos adhérents organisateurs, un GRAND MERCI à ces généreux bénévoles de l'Archerie Essartoise ainsi qu'aux services municipaux pour leur différentes aides.

21 MAI

LES ESSARTS-LE-ROI

INFOS TRAVAUX

La Municipalité reste au plus près des préoccupations des Essartois en lançant dès la rentrée une importante phase de travaux.

Restaurant scolaire de la Romanie

Prenez vos précautions et agissez dans le sens de l'intérêt général.

Début des travaux mi-septembre
Durée prévisionnelle des travaux : 10 mois

Actuellement, les élèves déjeunent dans des bâtiments vétustes et inadaptés :

- dans un préfabriqué et au Centre de Loisirs pour les maternelles
- dans le Château de Romanie pour les élémentaires.

Pour remédier à cet état, la Municipalité a décidé de construire un pôle de restauration scolaire.

> Pendant la durée des travaux

La restauration scolaire fonctionnera normalement pendant cette période car tout est mis en œuvre pour limiter les désagréments générés par les travaux.

> Sécurité des enfants et modification du plan de circulation :

Un cheminement piétonnier sera créé cet été par les Services Techniques afin que les enfants de la Maternelle puissent rejoindre le Centre de Loisirs en toute sécurité.

- Un accès « piétons » sera matérialisé et sécurisé pour rejoindre l'école maternelle de La Romanie, évitant tout contact avec le chantier. Il se situera sur l'actuel trottoir longeant l'école élémentaire.
- Pour éviter les risques d'accident la partie située devant les écoles et le Centre de Loisirs de la rue de Rome sera totalement fermée à la circulation durant la période du chantier et s'accompagnera des mesures suivantes :

- **Matérialisation d'un arrêt de bus** devant le petit bois rue du Four-à-Briques afin que les enfants puissent accéder au Centre de Loisirs.
- **Inversion du sens de circulation** de la rue de Rome dans sa partie située entre les rues du Four-à-Briques et de l'Yvette, dans le sens CD 202 -> centre-bourg.

- Si vous venez en voiture : **voici les parkings les plus proches :**
  - Place du Marché, 5 à 10 minutes à pied
  - Place de Salem, 5 minutes à pied
  - Zone artisanale de l'Aqueduc, 5 à 10 minutes à pied

Si vous habitez les hameaux de Saint-Hubert, des Layes, ou les quartiers de Maison-Neuve, du Parc, de Mauregard nous vous invitons à utiliser prioritairement les bus mis à disposition gratuitement par la Commune.

Service Jeunesse-scolaire :
01 30 46 48 85
scolaire@essarts-le-roi.org

Le bureau de la directrice, une salle des maîtres, une cuisine et des sanitaires seront déplacés du château de la Romanie vers les bâtiments de l'école Coudoint.

Cette rénovation sera entièrement effectuée par les Services Techniques.

Locaux en cours de réalisation.

Le château de la Romanie sera désormais indépendant du groupe scolaire.

La cour de récréation sera entièrement sécurisée avec un portail et un portillon piétons neufs, pilotés du bureau de la directrice.

Éclairage du quartier des Campagnardes

Un nouvel éclairage public économique

Auparavant constitué de 33 candélabres, le nouvel éclairage du quartier des Campagnardes sera de 55 candélabres à LEDS de 53 watts. Les modules à LEDS produisent une lumière blanche proche de la lumière naturelle, offrent **un excellent rendement** et permettent **une économie de 64 % !**

Cet éclairage est rénové en raison de sa vétusté, par souci d'économie d'énergie et de protection de l'environnement (limitation de la pollution lumineuse nocturne).

> 64 % d'économies

Les travaux débuteront début juillet pour se terminer cet automne. Dans le cadre de cette rénovation, il y aura un pré-équipement pour la fibre.

Ruissellement des eaux

Suite aux inondations des 30 et 31 mai, une campagne de vérification des fossés agricoles et urbains, des mares, des étangs, des rigoles, des bassins de rétention sera prochainement mise en place.

Un parking à la place de la maison du garde-barrière

Pour favoriser le stationnement côté de la RN 10, la commune envisage la création d'**une aire de stationnement de 26 places.** La maison du garde-barrière sera démolie, après consultation de la SNCF.

Rue de la-Haie-aux-vaches

La rue de la-Haie-aux-vaches, à Saint Hubert, a vu les aménagements suivants :

- Des bandes rugueuses
- Deux jeux de chicanes pour réduire la vitesse

- Un arrêté d'interdiction de circulation mis en place à partir de la RN 10 jusqu'au hameau concernant tous les automobiles et les + de 3,5 tonnes, mais non applicable aux riverains.
- Des renforcements des contrôles de vitesse seront demandés à la Police Nationale.

Attention, à partir de début juillet, la rue de la-Haie-aux-vaches sera définitivement fermée à la circulation (sauf riverains).

D'autres aménagements de circulation sont prévus pour le Hameau : rue de la Forêt et rue de la Ceinture.

Rue de la Tasse

La rue de la Tasse fortement détériorée par le passage de nombreux véhicules a été rénovée :

- profilage du talus
- gravillonnage de la chaussée
- nouvel écoulement des eaux pluviales

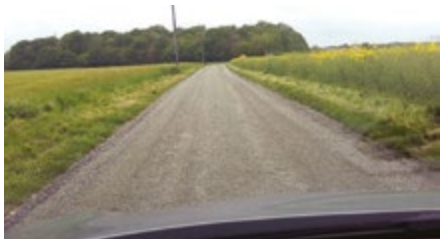

Rue Maubert

« Toilettage » de la rue Maubert par de l'enrobé à chaud avant de voir ses bas-côtés engazonnés de prairies fleuries.

Assainissement

L'étude de conformité du Schéma Directeur d'Assainissement se poursuit sur l'ensemble du territoire jusqu'en 2017. Le but du diagnostic est de **vérifier que les raccordements aux différents réseaux d'eaux usées sont bien conformes aux règlementations en vigueur.**

Les contrôles sont effectués sur les bâtiments communaux, les commerces, les artisans et les particuliers.

Pour rappel : Les parcelles situées en zonage d'assainissement collectif doivent être obligatoirement raccordées aux eaux usées communales.

Photo non contractuelle - City-Park du Perray-en-Yvelines

Un City-Park pour la rentrée

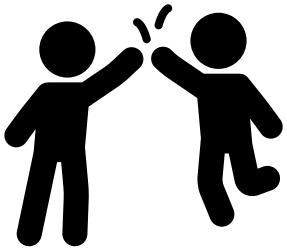

« Penser aux jeunes en leur offrant des structures sportives adaptées ».

Après le Skate-Park (construit en 2011), un City-Park d'environ 12m x 22m va être aménagé par la Communauté de Communes des Étangs pour la rentrée.

Le projet de construction d'une surface multi-activités « City-Park » s'inscrit dans la droite ligne du projet municipal, à savoir une ville dont le développement culturel et sportif est primordial. Par le choix de cette zone d'implantation les jeunes Essartois s'approprieront ce lieu, à l'écart des habitations où ils pourront se défouler à la sortie des cours.

Les élus souhaitent que la création de cette infrastructure puisse répondre aux besoins de socialisation, d'éducation et de lien social.

Mettre le sport au cœur de la ville : c'est chose faite !

Michael Cochet, Directeur de l'Espace Jeunes

Deux questions à Michael Cochet

Pourquoi un City-Park ?

M. Raymond Pommet, Maire de la Commune est à l'initiative de ce projet. Le City Park sera idéalement situé, à proximité du collège Les Molières et visible de la rue. L'Espace Jeunes est ravi de ce projet qui complètera nos offres d'activités. On y pratiquera du basket, du football et du hand-ball. C'est un nouveau terrain de jeux pour nos ados !

Est-ce que cette structure sera ouverte à tous ?

Oui, bien sûr cette structure sera ouverte à tous les Essartois et nous espérons qu'ils seront nombreux à se l'approprier (dans le respect des autres). Nous y attendons toutes les générations. L'ensemble sera clôturé et un pare-ballon installé.

Un nouveau responsable pour le Centre Technique Municipal

Nous souhaitons la bienvenue à M. Éric Fonte, nouveau responsable du Centre Technique Municipal de la commune.

Préalablement, M. Éric Fonte exerçait la fonction de responsable des bâtiments communaux au sein de la commune de Rambouillet.

Courriel :
responsable-ctm@essarts-le-roi.org

Tél : 01 30 46 48 89

Ancienne Mairie

Des pics-anti-pigeons ont été installés sur la façade de l'Ancienne Mairie.

Les utopies réalistes

Partager ses fruits entre voisins, créer une maison de l'abeille, cultiver un jardin médiéval, le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse aime les initiatives qui semblent utopiques mais tout à fait réalisables. La commune des Essarts-le-Roi s'est portée volontaire pour accueillir ce projet innovant et original sur son territoire.

Les Essarts-le-Roi vous présente son projet réaliste : un parc agricole le long des « 500 Arpents » qui se développera au cours des trois prochaines années. Progressivement vous verrez apparaître des prairies sauvages, des cultures de céréales, des haies bocagères d'essences locales, des arbres fruitiers. Ce projet est entièrement réalisé par les Services Techniques. Des moutons et des chèvres viendront enrichir cette expérience innovante.

Le rôle du végétal n'est plus simplement ornemental, mais devient un objet de consommation direct et un vecteur de compréhension du monde agricole.

Le PNR associera des pratiques agricoles pédagogiques et le domaine public. Les différents espaces qui le composent pourront devenir des lieux d'expression et de travaux pratiques (exposition d'épouvantails, structure en bottes de paille...).

Ils seront des lieux de détente, dans lesquels vous pourrez cueillir des pommes, observer la faune et la fleur s'y développer et contempler le paysage.

Le parc agricole est un projet proposé par deux paysagistes de l'agence OMNISPHÈRE, Guillaume LEDOUX et Julien MORELLI, qui ont été lauréats en juin 2015 de l'appel à projets « Utopies Réalistes » lancé par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Les travaux ont d'ores et déjà débuté.

La bibliothèque des Essarts-le-Roi

« Je suis impressionnée par l'offre littéraire et la diversité de livres pour ce lieu de taille modeste » nous confie Karine Flogeac, la nouvelle responsable de la bibliothèque municipale Sheila Choisne.

À l'écart des va-et-vient, au fond de la cour de la mairie se niche la bibliothèque, un endroit calme en apparence mais c'est une véritable ruche !

Quand les portes sont fermées au public, la bibliothèque reçoit ou travaille afin de mieux vous servir.

« Nous allons casser un vieux mythe : non, les bibliothécaires ne passent pas leur temps à lire lorsque la bibliothèque est fermée ! », précise Karine, (référente de romans, littérature ados/adultes et BD adultes). Elle est entourée de Valérie (secteur jeunesse, des sciences sociales, des sciences et de l'histoire-géographie), de Sandrine (romans policiers, CD, littérature de l'imaginaire, de la cuisine et des activités manuelles) et d'une équipe de huit bénévoles qui font de ce lieu culturel une référence.

Elle nous détaille une semaine type.

> Le lundi, c'est (très) administratif : commandes de livres à effectuer sur les conseils des lecteurs, rédaction de fiches d'appréciations, prospection d'animations, préparation des cercles de lectures adultes et des autres animations, rangement de rayons, réparation des livres passés dans des mains indélicates, mise à jour du blog…

> Tous les mardis, jeudis et vendredis, Valérie accueille deux fois par jour des élèves, des tout-petits dans un espace coloré et adapté sur des thèmes bien définis (cette semaine : le handicap !).

> Un mercredi par mois, Valérie raconte des histoires aux enfants de 0 à 3 ans et certains samedis aux plus grands de 3 à 6 ans (hors vacances scolaires). Un mercredi par mois, Christiane (une bénévole) fait voyager les 0-3 ans au pays des histoires, dans des décors féeriques.

> Quant aux étudiants, ils sont ravis de disposer d'un lieu – en l'occurrence à l'étage – pour travailler dans le calme, loin du coin musique.

> Les mélomanes (munis de casques), s'installent dans de confortables fauteuils pour écouter des mélodies inédites ou actuelles.

> De fidèles bénévoles racontent des histoires durant la pause méridienne aux élèves des écoles primaires en période hivernale.

Questions à Karine Flogeac

Ce que vous aimez dans votre métier : le contact avec les usagers, les échanges autour de la lecture, les projets culturels, la diversité

Le livre qui vous a le plus touché : Le silence de la mer de Vercors

Votre poète préféré : Baudelaire

Vos auteurs préférés : Anne-Laure Bondoux, Fred Vargas

Vos lectures : éclectiques mais surtout des romans contemporains, des polars, de la BD, des mangas,…

Vos loisirs : scrapbooking, balades et géocaching

Des nouveautés pour la rentrée prochaine ?

Karine souhaite apporter quelques changements, comme **la réorganisation des rayonnages et celle du rayon BD.**

Les Cafés Polars, BD et les Contes Musicaux recommenceront à la rentrée prochaine, sans oublier le Salon du Livre auquel nos bibliothécaires seront associées durant la semaine précédant l'événement.

Dès septembre, les murs se couvriront à nouveau de mille et une couleurs au gré des expositions thématiques ou artistiques.

La bibliothèque 2.0

Un site Internet pour effectuer des recherches, faire des réservations, laisser des avis sur les livres appréciés, consulter les fiches découvertes des bibliothécaires et du cercle de lecture : **www.bmlesessartsleroi.biblixnet.com,**

Un blog : pour découvrir le billet d'humeur ou des actualités,

Une infolettre pour se tenir informé hebdomadairement

Facebook : www.facebook.com/EssartsleRoi/

Côté pratique, vous pouvez déposer vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque à l'accueil de la Mairie.

Attention, aux horaires d'été :

La bibliothèque sera fermée le week-end du **14 juillet.**

Du 18 au 27 juillet, elle sera ouverte uniquement le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30.

La bibliothèque sera fermée du 1er au 13 août.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SHEILA CHOISNE
18 rue du 11-Novembre-1918 (Mairie)
Tél. : 01 30 46 48 88
bibliotheque-accueil@essarts-le-roi.org

Conseil Municipal des Enfants

Mercredi 25 mai, les Jeunes Conseillers Municipaux accompagnés par M. Le Maire, Raymond Pommet, des élus et certains membres du personnel, ont été reçus en privé par le Président du Sénat M. Gérard Larcher. Une visite guidée qui les a enchantés, suivie d'une collation dans la salle Bonaparte-Joséphine du petit Sénat.

La découverte de l'hémicycle, vaste salle où siègent les sénateurs pour y débattre, a été un point d'orgue. Les Jeunes Conseillers Municipaux (JCM) ont assisté au vote d'une loi contre le terrorisme.
Ils ont interviewé M.Larcher.

> JCM : Quelles sont vos principales missions ?

M. Larcher : J'ai été élu Président du Sénat le 1er octobre 2014 par l'ensemble des sénateurs (tous les trois ans, après chaque renouvellement partiel de l'assemblée).

Je suis garant de la continuité de la République, je peux exercer provisoirement les fonctions de Président de la République si celui-ci est empêché, s'il démissionne ou vient à mourir. Je ne peux dissoudre l'Assemblée nationale, ni organiser de référendum. L'intérim dure environ 50 jours, le temps de procéder à l'élection d'un nouveau président.

Je peux être consulté par le Président de la République dans certaines circonstances (dissolution de l'Assemblée Nationale ou usage de l'article 16 de la Constitution). Je m'entretiens régulièrement avec M. Valls, Premier Ministre, à propos des affaires de l'État.

J'assure la présidence des séances, organise le travail de toutes les commissions, assure la représentation du Sénat à l'étranger, par exemple, j'étais récemment au Luxembourg avec M. Juncker pour parler de la migration dans les pays de l'Union Européenne. Je suis chargé de représenter le Sénat auprès des organismes officiels. Début juillet, je serai en Palestine.

> JCM : Que faites-vous lorsque vous ne siégez pas ?

M. Larcher : Je siège au Sénat les mardis, mercredis et jeudis. Le lundi, je suis à ma permanence de Rambouillet. Le vendredi, je visite un département, cette semaine, je serai dans le département des Deux-Sèvres. Je vais à la découverte, en principe, d'un département trois fois par mois.

Je me rends à de nombreuses réunions dans les Yvelines, assiste aux cérémonies patriotiques, entre autres je suis régulièrement présent dans votre commune. Je reçois au Sénat, récemment le Président du Paraguay, ainsi que le patriarche des Chrétiens d'Orient…

En fait, je suis rarement chez moi, tout au plus le dimanche matin.

> JCM : Avec qui travaillez-vous ?

M. Larcher : Je suis entouré d'une équipe de 347 sénateurs. Comme pour une mairie, j'ai des collaborateurs, des directeurs, des conseillers. Le Sénat est organisé en commissions : finances, affaires religieuses…

> JCM : Comment vous est venue l'idée de devenir Sénateur ?

M. Larcher : J'ai « baigné » dans la politique dès mon plus jeune âge car mon père était maire d'une commune en Normandie. En CM2, je suis devenu délégué de classe, dès le lycée je me suis engagé en politique. Puis je suis devenu vétérinaire (je m'occupais des chevaux des concours hippiques) pendant 14 ans à Rambouillet avant d'intégrer le conseil municipal, à l'âge de 33 ans, pour en être le Maire.

> JCM : comment devient-on sénateur ?

Il faut être Français, âgé de 24 ans, jouir de ses droits civils et politiques et n'être dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.

Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral lui-même formé d'élus de cette circonscription : députés, conseillers régionaux, conseillers généraux, conseillers municipaux. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect.

> JCM : Comment travaillez-vous avec les collectivités territoriales ?

Je représente les collectivités et suis l'interlocuteur privilégié des élus locaux qui les animent. Je rencontre souvent votre maire pour évoquer les projets de votre commune.

> JCM : Ca sert à quoi de payer les impôts ?

Comment sont payés vos professeurs des écoles, les sapeurs-pompiers, les bâtiments de vos écoles, les routes, les hôpitaux…? Par vos impôts !

1er projet du mandat des Jeunes Conseillers Municipaux : Les bancs de l'amitié

En avril, les Jeunes Conseillers Municipaux ont inauguré deux bancs de l'amitié décorés par leur soin.

On est triste, seul ; on va s'asseoir sur le banc. On voit quelqu'un d'assis on va à sa rencontre pour le réconforter.

Samedi 4 avril, dans la cour de la Mairie de nombreux enfants et parents se sont retrouvés avec M. le Maire et certains élus. Ils se sont rendus dans les écoles primaires, Roger Colart et René Coudoint pour **l'inauguration des bancs de l'amitié.**

De retour dans la Salle des Conférences transformée pour l'occasion en salle des fêtes, ils se sont régalés de crêpes, de boissons et de barbe à papa et se sont amusés parmi les différents stands.

Un lâcher de ballons a clôturé cette belle journée.

Un forum
pour se connaître et se faire connaître

Samedi 3 septembre, de 9h à 17h, le forum des Associations se tiendra sur les sites de la mairie et de l'ancienne mairie.

91 activités ou disciplines !

Sport, Culture, Arts, Jeunesse, Loisirs, Social, Solidarité… Cette nouvelle édition mobilisera 82 associations ou sections, 3 pôles Mairie et de très nombreux bénévoles.

Chacun peut ainsi y trouver le centre d'intérêt qui lui correspond. Le milieu associatif est un vecteur important de lutte contre l'isolement et la solitude. Il est important que la municipalité apporte de l'aide en subvention et en soutien logistique permanent. Depuis de nombreuses années, la richesse et le dynamisme du tissu associatif essartois passe par des bénévoles, qui mettent leurs compétences et leurs connaissances au service des autres. **Merci à eux.**

Comme l'année dernière, une animation sportive sera présente, « Le mur d'escalade » en partenariat avec l'UFOLEP et S Arts KIDS, initiation gratuite avec deux éducateurs sportifs spécialisés.

Pratique :
Stationnements habituels : le parking du marché, des Gandines, place de l'Église… (en dehors de la rue du 11 novembre qui sera fermée à la circulation durant tout le temps de la manifestation).

Venez nombreux !

Sous réserve, la liste des associations et sections présentes :

Artistique

AAPE (ATELIER ARTS PLASTIQUES DES ESSARTS)
- Dessin / Peinture / Sculpture

ADAGE / BALLERINA
- Danse Classique / Stretching

AIDEMA ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE
- Musique / Théâtre

ATELIER PHOTOS DES ÉTANGS

BALADES DES ARTS
- Expositions peintures / Sculptures

I2A (INFORMATION, ACCUEIL, ANIMATION)
- Danse / Zumba
- Dessin / Peinture
- Guitare / Harmonica / Piano

LEVIS COUNTRY LINE DANCE
- Danse Country

Astronomie

ALBIRÉO 78

Culte

AUMÔNERIE DU COLLÈGE

Culture

AFE (AMITIÉ FRANCE ESPAGNE)
- Espagnol

IBLIOTHÈQUE SONORE RAMBOUILLET

I2A (INFORMATION, ACCUEIL, ANIMATION)
- Anglais

ISEF (INFORMATIONS SERVICES ENTRAIDE AUX FAMILLES)
- Bibliothèque

Entraide

ABE (ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DES ESSARTS LE ROI)
- Aide à la recherche d'emplois
- Loisirs informatique

CCFD (COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT)

DÉFI DU LOTUS

ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE

ESSARTSOLIDARITÉ

G2 PI

HOSPITALITÉ YVELINES

IRAK-ACCUEIL-ESSARTS

ISEF (INFORMATIONS SERVICES ENTRAIDE AUX FAMILLES)
- Atelier Mémoire

LIONS CLUB

RELAIS LUMIÈRE ESPÉRANCE

S ARTS KIDS
- Organisation de manifestations pour écoles

SECOURS CATHOLIQUE

Fédération

FCPE (FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES)
- Fédération Parents d'élèves

PEEP (PARENTS D'ELÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC)
- Fédération Parents d'élèves

Loisirs

ACY (ART ET CULTURE EN YVELINES)
- Sorties

AJY (ASSOCIATION LES JARDINS DE L'YVETTE)
- Jardinage

APE (ASSOCIATION PHILATÉLIQUE ESSARTOISE)
- Philatelie

CLUB DE L'AMITIÉ
- Jeux, loisirs, sorties

CLUB PARER
- Jeux, loisirs, sorties

I2A (INFORMATION, ACCUEIL, ANIMATION)
- Randonnées

ISEF (INFORMATIONS SERVICES ENTRAIDE AUX FAMILLES)
- Jeux de cartes (belote, bridge, tarot)
- Jeux de mots
- Kirigami
- Randonnées
- Scrabble

Loisirs et créations

I2A (INFORMATION, ACCUEIL, ANIMATION)
- Couture / Encadrement / Tapisserie

ISEF (INFORMATIONS SERVICES ENTRAIDE AUX FAMILLES)
- Travaux d'aiguilles

SCRAPIN'UP « NOUVEAU »
- Scrapbooking

Mairie

MAIRIE
- Bibliothèque municipale
- Coin café associations
- Espace jeunes (Théâtre d'impro, loisirs, jeux, sorties)
- Mairie - point informations

Parc naturel régional

PARC NATUREL REGIONAL

Rencontres sorties

COMITÉ DE JUMELAGE SALEM ALLEMAGNE

Sport

AGSE
- Archerie
- Arts martiaux : Judo, Tai-chi, Self défense
- Arts martiaux : Karaté
- Badminton
- Basket
- Cyclotourisme
- Football
- Golf
- Gym volontaire
- Tennis de table
- Volley
- VTT

CLUB PLONGÉE LOISIRS

CNEPE (CERCLE NAUTIQUE DES ESSARTS DU PERRAY ET DES ENVIRONS)
- Piscine

ÉCOLE DES 5 TIGRES
- Arts martiaux

ETC (ESSARTS TENNIS CLUB)
- Tennis

KOUROZESSARTS
- Jogging

MARCHE NORDIQUE ESSARTOISE

PONEY CLUB DU CHÊNE

SHINKU GEI
- Arts martiaux : Shinku Gei

TRI DU ROI
- Triathlon

Relaxation

I2A (INFORMATION, ACCUEIL, ANIMATION)
- Sophrologie / Yoga

Remise des trophées du sport le samedi 3 septembre à 17h30.

Toutes à Strasbourg

Cyclisme au féminin

Elles en avaient rêvé elles l'ont fait !

4 cyclotes Essartoises Brigitte, Cécile, Dominique et Martine accompagnées de 22 autres Yvelinoises sont parties de Versailles le 29 mai pour rejoindre Strasbourg le samedi 4 juin. 710 km en étape avec une météo affligeante. Malgré la pluie, une semaine à pédaler dans l'esprit d'équipe, la convivialité et la bonne humeur. En retour **une vraie satisfaction d'avoir réalisé leur challenge et dans la tête de merveilleux souvenirs.**

Troisième vide sports pour le bonheur de tous

Dimanche 4 septembre, de 10h à 17h.

Rendez-vous dans la cour de la mairie sous le patio, gratuit, inscription sur place (avec carte d'identité).

Peu importe votre sport, vous êtes les bienvenus et les acheteurs trouveront leur bonheur.

Un bon moyen de vendre ou acquérir du matériel d'occasion (tous sports) !

Seront à vendre ou échanger, vêtements, chaussures, équipements... **de sport UNIQUEMENT.**

Comme la veille l'animation sportive de l'UFOLEP « Le mur d'escalade » en partenariat avec S Arts KIDS, sera à la disposition des Essartois, initiation gratuite avec deux éducateurs sportifs spécialisés.

Que vous soyez débutants ou confirmés, le mur d'escalade vous permettra de vous entraîner dans des conditions réelles de jeu. Idéal pour s'initier ou progresser à son rythme.

- 8 mètres de hauteur, 3 voies de grimpe utilisables simultanément
- Structure équipée de points d'accroche
- Accessible dès l'âge de 5 ans (accompagnement des parents nécessaire pour les moins de 12 ans)
- À disposition baudriers, les chaussons ne sont pas nécessaires mais claquettes et tongs sont interdites. Une paire de baskets est tout à fait adaptée.

Venez nombreux !

À NOTER :

Le mur est autonome grâce à son système de vérins. Les deux animateurs seront là pour s'assurer que le baudrier est installé correctement et pour l'attacher avec la corde.

Les prévisions météorologiques étant plus qu'incertaines, nous avons jugé plus sage d'annuler la fête de la musique.

En raison des intempéries, le feu de la Saint-Jean a été également annulé, le sol du stade étant impraticable pour dresser le bûcher.

> **Rendez-vous l'année prochaine si la météo le permet.**

Fête Nationale : 14 juillet

La distribution des lampions se fera devant les grilles de la mairie (entre 21h et 21h30) et le parcours du défilé conduit par les musiciens de l'Harmonie de Lévis-Saint-Nom rejoindra le Pré-Gallot où un feu d'artifice s'embrasera à 23h sur le thème des « INVENTIONS MOBILES ».

L' Association des commerçants : une association dynamique.

Le temps maussade n'a pas altéré la bonne humeur de nos commerçants comme vous le verrez sur ces photos !

> Les Fleurs de Ahvan :

Fête des Mères « fleurie » « en musique » !

> La boulangerie Boukaïs :

Présentation de leur nouvelle spécialité la baguette de pain « La Parisse » par Gaëtan Paris, Meilleur ouvrier de France !

> La boulangerie Bossard :

Tombola à l'occasion de l'Euro 2016 et présentation d'un pain riche en fibres « Le Vertueux » recette élaborée par votre Boulanger et Raphaël Gruman, nutritionniste !

Conseils de jardinage
été 2016

Utilisation les paillages naturels ou minéraux.

Le paillage en couche suffisante (7 à 8 cm) diminue de 50 à 70 % l'évaporation, augmente la vie biologique du sol (vers de terre, lombrics) et empêche la pousse des herbes indésirables.

Les paillages naturels à faible durée de vie (1 an) deviennent des composts :

- **Déchets de tontes**

Vérifiez qu'il n'y a pas eu d'utilisation de désherbant gazon (au minimum les 3 semaines précédentes). Tondez votre pelouse sans panier, vous gagnerez du temps (vidage des paniers, redémarrage de la tondeuse : 30 % environ) et la tonte sèche ramassée avec votre tondeuse, n'agressera pas vos légumes ou vos fleurs.

- **Les paillis de lin**, de chanvre évitent les limaces, pensez à les arroser après application pour éviter qu'ils ne s'envolent. (Le paillis de lin au potager est mon préféré avec les déchets de tonte).
- **Les cosses de sarrasin, miscanthus, coques de cacao** sont d'autres possibilités, pensez à remuer régulièrement les coques de cacao (moisissures blanches), j'utilise les cosses de sarrasin pour mes massifs ornementaux en complément des broyats de taille (BRF broyat raméal fragmenté).

Les paillages à durée de vie plus importante :

- **Les écorces de pin** de plus ou moins grosses sections (acides) sont à réserver pour les plantes de terre de bruyère (rhododendrons, bruyères…).
- **Les paillages minéraux** (Pouzzolane, pétales d'ardoise, cailloux, gravillons décoratifs, porcelaine de Limoges) sont permanents mais n'enrichissent pas la terre.

En ne laissant jamais votre sol nu et en lui apportant régulièrement du compost (en respectant les doses selon les cultures), vous arroserez moins et votre terre sera plus facile à travailler.

Des plantes robustes (plantées en fonction du sol) avec une exposition à leur convenance, nourries de façon adaptée et auxquelles vous apporterez du compost de votre fabrication, voilà la recette de la réussite.

Dans un sol au taux correct de matières organiques, les vers de terre sur 1 000 m² de terre peuvent creuser jusqu'à 4 km de galeries, permettant ainsi une bonne circulation de l'air et de l'eau.

Le paillage n'empêche pas l'arrosage automatisé au pied de vos plantes au goutte à goutte, évitez cependant l'aspersion qui mouille le feuillage et augmentera le risque de maladies. Quelle que soit la méthode choisie, arrosez soit le matin ou tard le soir (moins d'évaporation).

Avoir moins de corvées d'arrosage se décide dès la conception du jardin. Par exemple la pelouse : vous avez des mélanges de graines de gazon adaptés aux différents types de terre et de climat, certains demandent moins d'eau, et se nourrissent seuls. L'été : tondez moins court votre gazon afin qu'il souffre moins de la chaleur et qu'il serve d'abri à de nombreux insectes.

VOS FRUITIERS :

Sur vos fruitiers palissés, enlevez les fruits en excès et supprimez les pousses droites si vous ne l'avez pas encore fait. À relire le bulletin municipal n°5 Juin 2015 pour reprendre les mêmes conseils et profiter du jardin.

Suivez la santé de votre jardin en vous abonnant gratuitement aux Bulletins de Santé des Végétaux Zones Non Agricoles (voir le site jardiner) pour piéger les insectes au bon moment, par exemple lors de l'apparition des chenilles de la pyrale du buis, les récolter puis les écraser avant qu'elles ne deviennent papillons et ne pondent. Chaque matin ou soir faites le tour du propriétaire et observez.

Dans le prochain bulletin municipal, on vous proposera un sujet complet sur la création ou la rénovation de votre pelouse.

Guy Tournellec
www.guypassionsjardin.fr

Bienvenue à :

- Hasan CAPANOGLU, né le 15 mars
- Lucas MULOT, né le 19 mars
- Keyliah KONARSKI, née le 29 mars
- Abdelhak KESSAS, né le 10 avril
- Leandro DA ROCHA, né le 14 avril
- Éva SOUSA SANTOS, née le 16 avril
- Lucas LESEIGNEUR, né le 19 avril
- Nalia JOSEPH, née le 22 avril
- Adély RAMANICH, née le 2 mai
- Lily VAUVRE, née le 11 mai
- Tyméo MARTIN, né le 15 mai
- Sarella CHAIGNEAU DAGLI, née le 16 mai

Félicitations à :

- Estelle IBBA et Julien COPIN le 23 avril
- Ludivine SCHOULEUR et Raphaël DUMAS le 30 avril
- Salka ZAUBER et Oussama KAROUT le 13 mai
- Émilie GERMANIER et Jacky DUCHESNE le 14 mai
- Aïssata KEITA et Aboubacar KANU le 21 mai

Ils nous ont quittés :

- Monique DEBRAY Veuve TRANOIS, le 24 mars
- Roland BIGNOLAIS, le 29 mars
- Francine COUSON Veuve FLEURY le 29 mars
- Jean-Claude SIMON, le 5 avril
- Alfredo RIZZO, le 16 avril
- René MOMENCEAU, le 26 avril

C'est avec tristesse que les Essartois ont appris le décès de M. Jean-Claude SIMON. Fils de Marcel SIMON, boucher en centre-ville depuis 1954, il avait repris le commerce de ses parents en 1990 pour le quitter en 2009, date à laquelle il a pris sa retraite.

Époux de Brigitte BLANVILLAIN,dont la famille Essartoise depuis de très nombreuses années tenait la boulangerie de la place de l'Eglise.

À sa femme, son fils et sa belle-fille, la municipalité présente ses sincères condoléances.

TRIBUNE LIBRE DE L'ASSOCIATION « AGIR ENSEMBLE »

Nouvelle hausse des impôts : + 9% en 2016 (+ 12% en 2015) et ce n'est pas fini…
Nouveaux emprunts pour la commune : 2,7 millions.

À l'annonce de cette deuxième augmentation d'impôts, il est nécessaire de faire un peu d'histoire. Dans son tract de campagne des municipales, « Notre projet de ville pour les Essarts le Roi », Raymond Pommet affirmait : « Afin d'accroitre nos ressources financières et rembourser notre dette sans avoir à augmenter les impôts, nous aurons à cœur de mener une stratégie volontariste de développement économique en cohérence avec notre vision du territoire. »

Nous sommes dans l'obligation d'interrompre cet article dont vous trouverez la suite sur notre site http://www.essartsagirensemble.fr/. Notre groupe subit depuis des mois la censure permanente de la part de la municipalité qui tente d'étouffer notre droit d'expression par des mesures arbitraires et indignes de limitation à 750 caractères avec mise en page microscopique.

Vos élus Agir Ensemble

VOS ÉLUS **AGIR ENSEMBLE**

Anne CAGIN

Valéry JAFFRE

Jean LE VEN

Claire MONTAGNON

Roland PORET

Claude GUILBERT

> Nouveau site d'Agir Ensemble : www.essartsagirensemble.fr

AGENDA & ÉVÉNEMENTS

JUIN

EXPO DE PHOTOS DE L'ATELIER PHOTO DES ÉTANGS
Du 14 juin à fin juillet.

KERMESSES DES ÉCOLES R.COLART ET PRÉ-GALLOT
Samedi 25 juin.
Participez au Flash Mob

L'ESSARTAISE AGSE VTT
Dimanche 26 juin.
Départ école Coudoint
de 7h30 à 10h.
Circuits de 20/40/60 km
Info : 06.15.42.38.10
www: vttessartsleroi.fr

FÊTE DE L'ÉCOLE R. COUDOINT
Mardi 28 juin
de 19h à 20h30.
Salle polyvalente.

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 30 juin à 20h45.
Salle des mariages.

JUILLET

FÊTE DU CLUB DE FOOT
Samedi 2 et 3 juillet.

FÊTE NATIONALE
Jeudi 14 juillet
21h : distribution des lampions devant la Mairie, pour le défilé.
23h : spectacle pyrotechnique sur le thème des inventions mobiles. Stade Gallot.

SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 3 septembre
de 9h à 17h.
Mairie avec mur d'escalade Ufolep (gratuit).

VIDE-SPORT
Dimanche 4 septembre
de 10h à 17h.
Patio de la mairie avec mur d'escalade Ufolep (gratuit).

VIDE-GRENIER
Dimanche 11 septembre.
Centre-ville.

FÊTE INTER-PAROISSIALE
Dimanche 11 septembre.
Dans les jardins du presbytère.
Méchoui sur réservation.
Nombreux jeux l'après-midi, buvette, brocante...
Pour tout renseignement : 01 30 41 60 10 - paroisse.essartsperray@orange.fr.

RANDONNÉES PÉDESTRES EN FORÊT DE RAMBOUILLET
Dimanche 11 septembre.
http://www.randautomne.rando-rambouillet.fr/.

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES ANCIENS
Samedi 24 septembre.
Place de l'Église
Contact : 01 30 41 60 39

LES RENDEZ-VOUS DU PNR

Inscription préalable obligatoire auprès de votre guide de préférence par mail.
• Sylvaine Bataille (SB) : 01 30 47 16 34 ou 06 81 38 74 28 ou sylvaine.bataille@laposte.net
• Florence Godinho (FG) : 06 80 01 56 62 ou flo.godinho@gmail.com
Le tarif est indiqué pour chaque balade. Le paiement se fait auprès du guide le jour-même.

Balade des moulins avec Florence
Dimanche 19 juin à 14h30.
Cernay-la-Ville
Accès Baladobus
5 €/ 3 € (- 12 ans).

Histoires d'eaux à Forges-les-Bains avec Sylvaine
Dimanche 26 juin à 14h30.
Forges-les-Bains
5 €/ 3 € (- 12 ans).

Le sentier de découverte de Maincourt depuis Dampierre avec Sylvaine
Dimanche 3 juillet à 14h30.
Dampierre
Accès Baladobus.
5 €/ 3 € (- 12 ans).

Balade au fil de l'eau dans la vallée de la Mérantaise avec Florence
Dimanche 31 juillet à 14h.
Magny-les-Hameaux.
5 €/ 3 € (- 12 ans).

Nouveaux habitants :

Inscrivez-vous à la cérémonie des nouveaux habitants.

Vous avez récemment emménagé aux Essarts-le-Roi et vous souhaitez mieux connaître votre ville. Chaque année, **la municipalité organise une réception d'accueil et vous convie le samedi 8 octobre à 10h, à la Mairie.**

Au programme : visite de la ville en car, rencontre avec les élus, vin d'honneur, remise de documents pratiques.

Inscription : 01 30 46 49 55 ou communication@essarts-le-roi.org

À noter des fermetures des services municipaux durant la période estivale

Les services de la Mairie seront fermés : **15 juillet, 16 juillet, 23 juillet, 30 juillet, 6 août, 13 août, 20 août.**

Élections 2017

Pour voter en 2017, il est encore temps !

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (dans la commune où le jeune a été recensé). Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire en mairie.

Présidentielle : 23 avril et 7 mai 2017.

Législatives : 11 et 18 juin 2017

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- Justificatif de domicile

Vous pouvez avant de vous rendre en mairie, télécharger le Cerfa n°12669*01.

Infos : Affaires Générales 01 30 46 48 96

Opération Tickets piscine

L'opération tickets piscine est reconduite pour les vacances de cet été.

Tous les enfants essartois de 4 à 16 ans peuvent bénéficier d'un ticket de piscine par semaine. Pour obtenir les tickets de piscine, se rendre au CCAS aux heures d'ouverture de la mairie (se munir d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile).

Contact : 01 30 46 49 50

www.essarts-le-roi.org